

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 695 publiée le 14 mai 2019

## GRANDE ENQUÊTE DE PAIX LITURGIE SUR LE CATHOLICISME EN CORÉE : QUATRIÈME PARTIE

### L'expérience d'un missionnaire des Missions étrangères de Paris, du diocèse de Suwon

Nous poursuivons notre enquête sur le Catholicisme en Corée en publiant un entretien avec le père Philippe Blot, des Missions étrangères de Paris, réagissant au sondage que nous venons d'effectuer en Corée.



Originaire de Caen, né en 1959, après avoir été ordonné prêtre par le pape Jean-Paul II en 1990, le Père Philippe Blot arrive en Corée. Il entame alors le difficile apprentissage de la langue coréenne pendant deux ans. À la fin de cette période, il commence une vie pastorale et, en 1994, il devient vicaire de Yong-Ju où il rencontre cinq enfants errant dans la campagne. Il décide alors de s'occuper d'eux. Devenu, en 1996, curé de la paroisse de Ok-San, il fonde alors la Maison des cinq enfants.

En 1998, l'évêque lui demande de se charger de ces enfants de la rue à plein temps et il fonde alors la Maison Saint François pour les garçons et la Maison Sainte Claire pour les filles. Les jeunes y sont de plus en plus nombreux.

Après un séjour en France, il retourne en Corée et s'installe cette fois dans le diocèse de Suwon, - plus près de la capitale Séoul -, où il fonde deux autres maisons, en 1999, à Gunpo, dans la banlieue de Séoul, la Maison Saint Jean et Saint Jacques pour les garçons et la Maison Sainte Cécile pour les filles, qu'il confie à des religieuses.

L'histoire de ces maisons et spécialement du foyer Saint-Jean est la réponse à un besoin de la société coréenne, qui s'est développée de manière incroyablement rapide, parfois au détriment de certaines personnes qui n'ont pas pu suivre cette course en avant. C'est la réponse d'un prêtre touché par la misère humaine et matérielle de ces enfants. Pour en savoir plus : <http://kunpohome.com/>.

Par ailleurs, missionnaire très décidé, le P. Blot n'a pas hésité à se déguiser en moine bouddhiste pour parcourir clandestinement la Chine à plusieurs reprises. Il a ainsi longtemps accompagné des Nord-Coréens fuyant leur pays, depuis la Mongolie jusqu'au Laos puis la Thaïlande. Les autorités chinoises, qui ont passé des accords avec Pyongyang, ne reconnaissent en effet aucune existence légale aux réfugiés nord-coréens, et les renvoient en Corée du Nord, où ils sont torturés et mis en camp de rééducation pour y mourir.

Mais depuis 2016, il se sait repéré par la police chinoise et préfère agir autrement. « Je vais chercher les réfugiés dans des caches précaires à la frontière du

Laos, où les risques sont également importants, pour les conduire en Thaïlande. Souvent je les aide à payer leur passeur », expliquait le missionnaire français à La Croix (20 juin 2017).

Ainsi, outre son œuvre d'assistance à l'enfance des rues, le P. Blot accueille très courageusement des réfugiés nord-coréens, qui fuient la dictature de Kim Jong-un (ils sont plus de 30.000 en Corée du Sud) et les aide à faire venir leurs amis et les membres de leur famille qui sont, soit restés en Corée du Nord, soit passés illégalement en Chine.

C'est ce missionnaire français d'envergure qui est aussi, en Corée, un apôtre de la messe traditionnelle.



**João Silveira** - Comment avez-vous reçu la publication du motu proprio Summorum Pontificum du 7 juillet 2007 ?

**Père Philippe Blot** - L'aggiornamento liturgique, c'est-à-dire la mise à jour comportant un renouveau, dont nous avons célébré le cinquantième anniversaire à la fin de l'année dernière (promulgation de la constitution sur la Liturgie Sacrosanctum Concilium, du 4 décembre 1963), a été en quelque sorte complété par le Motu proprio du Pape Benoît XVI Summorum Pontificum, du 7 juillet 2007, établissant la distinction de deux formes dans le même rite romain : une forme dite « ordinaire », qui concerne les textes liturgiques révisés suivant les indications du concile Vatican II, et une forme dénommée « extraordinaire », qui correspond à la liturgie qui avait cours avant l'aggiornamento liturgique. Dans le rite romain ou latin, deux Missels sont donc actuellement en vigueur : celui de Paul VI, dont la troisième édition date de l'an 2002, et celui de Saint Pie V, dont la dernière édition, promulguée par le Bienheureux Jean XXIII, remonte à 1962.

Dans la lettre aux évêques accompagnant le Motu proprio, le Pape Benoît XVI précisait bien que sa décision de faire coexister les deux Missels n'avait pas seulement pour but de satisfaire le désir de certains groupes de fidèles attachés aux formes liturgiques antérieures au concile Vatican II, mais aussi de permettre l'enrichissement mutuel des deux formes du même rite romain, c'est-à-dire non seulement leur coexistence pacifique, mais encore la possibilité de les perfectionner en mettant en évidence les meilleurs éléments qui les caractérisent. Il écrivait notamment que « les deux formes d'usage du Rite Romain peuvent s'enrichir réciproquement : dans l'ancien Missel pourront être et devront être insérés les nouveaux saints, et quelques-unes des nouvelles préfaces... Dans la célébration de la messe selon le Missel de Paul VI, pourra être manifestée de façon plus forte que cela ne l'a été souvent fait jusqu'à présent, cette sacralité qui attire de nombreuses personnes vers le rite ancien ».

**João Silveira** - Dans quel cadre avez-vous commencé à célébrer la messe traditionnelle en vivant comme missionnaire ici en Corée du Sud ?

**Père Philippe Blot** - J'ai répondu il y a plus de 9 ans à la demande d'un groupe de fidèles laïcs coréens du groupe Una Voce, de célébrer la messe selon la forme extraordinaire dans la chapelle de notre Foyer Saint Jean et Saint-Jacques, à Kunpo (diocèse de Suwon, dans la périphérie de Séoul).

**João Silveira** - Cela fut-il facile pour vous ?

**Père Philippe Blot** - Il m'a fallu d'abord mieux connaître et apprendre à célébrer ce rite que je célèbre désormais une ou deux fois par mois depuis le début de cette demande.

**João Silveira** - Quels étaient ces demandeurs du groupe Una Voce ?

**Père Philippe Blot** - Les fidèles étaient en petite partie des habitués de la messe tridentine - relativement peu nombreux en Corée - mais ont été rejoint immédiatement par des fidèles, en particulier des jeunes, habitués de la forme ordinaire et désireux de découvrir l'autre forme du rite romain.

**João Silveira** - Ce groupe initial s'est-il développé ?

**Père Philippe Blot** - L'élan spirituel impulsé par le motu proprio du Pape Benoît XVI, à partir de la liturgie, est bien visible et au fil de ces années le nombre des fidèles n'a cessé d'augmenter et ce sont surtout les jeunes qui nous ont rejoints. La majorité d'entre eux vivent près de la chapelle, qui est éloignée de Séoul.

**João Silveira** - Vous célébrez donc dans un oratoire situé au sud du diocèse de Séoul, n'est-ce pas ?

**Père Philippe Blot** - Oui, je célèbre à l'Oratoire Saint-Jean. C'est la chapelle d'un foyer social, un orphelinat pour enfants. Situé à Gunpo, dans le diocèse de Suwon, au sud de Séoul. Nous y célébrons la messe selon sa forme extraordinaire le troisième dimanche du mois, à 15 heures. Mais l'horaire et l'éloignement de Séoul limitent le développement harmonieux de cette expérience.

**João Silveira** - Percevez-vous déjà des fruits spirituels de cette expérience ?

**Père Philippe Blot** - Nous réalisons la belle expérience souhaitée par le Pape : une plus grande ferveur, qui rejaille même sur les célébrations eucharistiques selon la forme ordinaire en langue coréenne, en particulier la redécouverte des attitudes d'adoration envers le Saint-Sacrement (agenouillement, genuflexion...), un plus grand recueillement, caractérisé notamment par ce silence sacré qui doit marquer les moments importants du Saint-Sacrifice pour permettre aux fidèles d'intérioriser le mystère de la foi qui est célébré... Il est vrai qu'il faut faire œuvre de pédagogie : expliquer les rites du Missel tridentin à ceux qui ne les connaissent pas encore, remettre un livret bilingue latin-coréen pour permettre aux fidèles de bien suivre la messe... C'est une tâche très stimulante pour un prêtre, car il est conscient qu'il travaille au renouveau liturgique, et donc spirituel, voulu par le concile Vatican II, et auquel nous appelons avec vigueur le Pape François.

**João Silveira** - L'enquête menée par Paix Liturgique en Corée du Sud a montré que de nombreux fidèles coréens souhaitaient assister à la messe traditionnelle. Cela vous surprend-il ?

**Père Philippe Blot** - Je pense que les catholiques coréens, qui sont naturellement très pieux, aimeraient beaucoup assister à la messe traditionnelle car cette messe est ouverte à la spiritualité, la liturgie y est très belle. Je crois que les catholiques coréens sont très sensibles à la liturgie traditionnelle. Et si on a la chance, dans les années futures, de faire connaître cette liturgie il y aura de plus en plus de Coréens qui assisteront à cette messe selon la forme extraordinaire, parce qu'ils seront très touchés par la beauté de la liturgie, par la profondeur de la liturgie, son côté mystique aussi. Le Coréen est quelqu'un de mystique, de profond, de spirituel, et donc si un évêque accordait la chance de pouvoir célébrer cette messe, non seulement dans la chapelle de la maison Saint Jean mais dans d'autres paroisses, je crois que le nombre de personnes qui y assisteraient seraient très très nombreux.

**João Silveira** - Durant ces années, avez-vous rencontré des membres du clergé, des prêtres, intéressés à apprendre à célébrer cette forme extraordinaire ?

**Père Philippe Blot** - Oui, car ce ne sont pas seulement les laïcs qui sont curieux et demandeurs de cette liturgie mais il y a énormément de prêtres coréens aussi qui sont intéressés. Il y a trois ans, cinq prêtres du diocèse de Daejeon (Taejon) sont venus à la chapelle de la Maison Saint Jean pour la découvrir en assistant à cette liturgie. Ils ont été très touchés par la beauté de la liturgie mais lorsqu'ils sont retournés dans leurs diocèses ils n'ont pas été autorisés par l'évêque à célébrer cette forme et n'ont pas pu commencer à le faire. Mais beaucoup de prêtres sont très intéressés et aimeraient pouvoir célébrer cette messe s'ils en avaient la liberté.

**João Silveira** - Cependant y-a-t-il déjà d'autres prêtres qui célèbrent la messe traditionnelle en Corée ?

**Père Philippe Blot** - Dans la région de Séoul, nous sommes déjà trois ou quatre prêtres coréens et étrangers, qui célébrons selon les deux formes, et, surtout, il existe de nombreux jeunes prêtres coréens, et aussi des séminaristes, qui apprennent à le faire actuellement... Il y a aussi, par exemple, ce curé d'une paroisse de Séoul, qui a accueilli volontiers la demande de pouvoir célébrer la messe tridentine dans sa paroisse, car, a-t-il dit, « je veux la montrer à mes paroissiens »... J'irai donc la célébrer, accompagné d'un groupe de fidèles de l'association Una Voce.

**João Silveira** - Selon vous, quel pourrait être l'avenir de la messe traditionnelle en Corée ? Existe-t-il des chances d'obtenir des autorisations des évêques ? Et des chances pour que les fidèles puissent mieux la connaître ?

**Père Philippe Blot** - La solution en Corée, pour voir s'épanouir la messe traditionnelle d'une manière plus fréquente et plus générale, pour la faire connaître aux jeunes et à tous les fidèles, et aussi aux prêtres, serait que le cardinal-archevêque de Séoul accepte de la voir célébrer dans sa propre cathédrale ou au moins dans une paroisse du centre de la capitale, ou qu'un autre évêque de Corée le fasse. Ça serait déjà une première étape pour pouvoir ensuite reprendre cette très belle liturgie que nous offre la messe selon la forme extraordinaire. Aujourd'hui notre mission est d'œuvrer dans ce sens d'une manière assez silencieuse, mais en même temps, il serait heureux de pouvoir convaincre les pasteurs que cette messe selon la forme extraordinaire n'est pas une liturgie qui va briser l'unité dans l'Eglise mais, au contraire, qu'elle sera un enrichissement spirituel pour l'ensemble de l'œuvre liturgique et de la piété au sein de l'Eglise coréenne.